



# Communiqué de presse

Embargo: 22.01.2015, 9:15

---

## 1 Population

N° 0351-1500-30

Population selon le statut migratoire

### Un tiers de la population est issu de la migration

Neuchâtel, 22.01.2015 (OFS) – **En 2013, 2,4 millions des 6,8 millions personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en Suisse sont issues de la migration. Quatre cinquième d'entre elles sont nées à l'étranger ; le cinquième restant est né en Suisse mais descend de parents nés à l'étranger. Un bon tiers (35%) possède un passeport suisse. Cette population, plus jeune, freine le vieillissement de la population résidente en Suisse. Ces résultats ainsi que d'autres proviennent d'une analyse de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur le statut migratoire de la population résidente permanente.**

En 2013, la population résidente permanente âgée de 15 ans ou plus se compose de 35% de personnes issues de la migration (2'374'000 personnes). Ce groupe englobe toute personne dont les deux parents sont nés à l'étranger ainsi que les étrangers et les personnes naturalisées dont au moins un des parents est né à l'étranger. La majorité de ces personnes proviennent de la 1ère génération d'arrivée en Suisse (28%), les autres de la 2e génération (7%).

Dans la population non issue de la migration (4'397'000 personnes de 15 ans ou plus ; 64%), on trouve principalement des Suisses à la naissance (4'375'000 personnes), quelques Suisses naturalisés (16'000 personnes) et les étrangers de 3e génération ou plus (6000 personnes).

#### Augmentation de la part de la population issue de la migration depuis dix ans

Depuis 2003, la part de la population issue de la migration, qui s'élevait à 1,7 million, a augmenté de 6 points de pourcentage, passant de 29% à 35% de la population de 15 ans ou plus. 75% de cet accroissement est le fait de l'immigration dans ce laps de temps.

La 1ère génération est composée de 71% d'étrangers et 29% de Suisses ; dans la 2e génération, 61% sont suisses. Dans les deux générations issues de la migration, la majorité des Suisses sont des personnes naturalisées. Les nationalités étrangères individuelles les plus représentées sont italienne, allemande (chacune 11% de la population issue de la migration de 15 ans ou plus), portugaise (8%) et française (4%).

### **Population issue de la migration plus jeune**

La population issue de la migration est sensiblement plus jeune que la population non issue de la migration, les âges de 25 à 50 ans sont toujours surreprésentés par rapport à la population non issue de la migration. L'âge moyen est de 49 ans dans la population non issue de la migration contre 44 ans dans la population issue de la migration. Au sein de la population issue de la migration on compte 16 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes en âge de travailler (20-64 ans), alors que ce rapport est plus que deux fois plus élevé (36) dans la population non issue de la migration.

### **Plus de la moitié des habitants des cantons de Genève et de Bâle-Ville sont issus de la migration**

La répartition de la population issue de la migration n'est pas homogène entre les cantons. Alors qu'au niveau suisse, 35% de la population de 15 ans ou plus est issue de la migration, ce taux est à 61% dans le canton de Genève et à 51% dans celui de Bâle-Ville. A l'inverse, la part de la population issue de la migration est très inférieure dans les cantons d'Uri (14%), Appenzell Rh. Int. (16%) et de Nidwald (20%).

### **Trois enfants sur quatre ont le passeport suisse**

La plupart (90%) des 1'212'300 enfants âgés de moins de 15 ans sont nés en Suisse : ainsi, 1'094'200 enfants ne sont soit pas issus de la migration, soit appartiennent à la 2e génération issue de la migration. Pour l'observation des 0 à 14 ans, la source de données diffère de celle utilisée pour la population âgée de 15 ans ou plus et il n'est pas possible de construire la typologie de la population selon le statut migratoire : les variables sur le lieu de naissance des parents y sont en effet absentes. De fait, on ne peut distinguer de manière précise les enfants issus, respectivement non issus de la migration. On peut toutefois identifier la 1ère génération : 10% des enfants sont nés à l'étranger et y appartiennent ainsi. Les trois quarts de tous les enfants de moins de 15 ans possèdent le passeport suisse.

### **1,1 million de ménages issus de la migration**

La Suisse compte plus de 3,5 millions de ménages privés, dont 32% sont issus de la migration (1,1 million) et près de 5% sont mixtes issu/non-issu de la migration (c'est-à-dire que l'un des deux membres du couples - avec ou sans enfant(s) - ou l'une des personnes au moins d'un ménage non familial ou d'un autre type sont issus de la migration et l(es) autre(s) non). Chez les enfants âgés de 0 à 14 ans, 40% vit dans un ménage issu de la migration ; entre 0 et 6 ans, la part est à 43% des enfants et, entre 7 et 14 ans, à 38%.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE  
Service de presse

## Population selon le statut migratoire

Dans les discussions internationales liées à la migration, la notion de « population issue de la migration » est de plus en plus utilisée. Ce concept tend à remplacer la simple distinction entre nationaux et non nationaux qui se base uniquement sur la citoyenneté et qui fait abstraction de savoir si l'individu a vécu la migration ou a un lien direct avec la migration. La partie de la population qui est issue de la migration augmente dans le monde entier. Comme dans de nombreux autres pays, l'OFS a établi une typologie de la population selon le statut migratoire pour la Suisse. Le statut migratoire d'une personne se définit en combinant les variables du « pays de naissance », de la « nationalité à la naissance » et de la « nationalité actuelle » de la personne de référence, ainsi que de la variable du « pays de naissance » des parents.

Pays de naissance	Nationalité	Lieu de naissance des parents		
		2 en Suisse	1 en Suisse 1 à l'étranger	2 à l'étranger
Suisse	Suisse à la naissance	o	o	II
	Suisse naturalisé	o	II	II
	Etranger	o	II	II
Etranger	Suisse à la naissance	o	o	I
	Suisse naturalisé	I	I	I
	Etranger	I	I	I

I Population issue de la migration de 1<sup>ère</sup> génération

II Population issue de la migration de 2<sup>e</sup> génération

o Population non issue de la migration

En Suisse, la **population issue de la migration** englobe toutes les personnes, quelle que soit leur nationalité, dont les deux parents sont nés à l'étranger ; les personnes naturalisées et étrangères nées à l'étranger dont au moins l'un des parents est né en Suisse ; et les personnes naturalisées et étrangères nées en Suisse avec un parent né à l'étranger.

On distingue les personnes qui ont immigré dans notre pays (migrants, 1<sup>ère</sup> génération d'arrivée) et celles qui ont été concernées par l'expérience migratoire de leurs parents (descendants de migrants, 2<sup>e</sup> génération d'arrivée).

**1<sup>ère</sup> génération d'arrivée** : Les personnes étrangères nées à l'étranger qui ont immigré en Suisse ; les Suisses à la naissance nés à l'étranger dont les deux parents sont nés à l'étranger ; les personnes naturalisées nées à l'étranger.

**2<sup>e</sup> génération d'arrivée** : Les Suisses à la naissance nés en Suisse et dont les deux parents sont nés à l'étranger ; les étrangers et les personnes naturalisées nés en Suisse dont au moins l'un des parents est né à l'étranger.

La **population non issue de la migration** comprend les Suisses depuis la naissance nés en Suisse et nés à l'étranger dont au moins un des parents est né en Suisse, les Suisses naturalisés nés en Suisse dont les deux parents sont nés en Suisse et les étrangers de 3<sup>e</sup> génération ou plus.

**3<sup>e</sup> génération d'arrivée ou plus (non issue de la migration)** : Personnes naturalisées et étrangères nées en Suisse dont les deux parents sont aussi nés en Suisse mais dont les grands-parents ou ancêtres plus lointains sont nés à l'étranger.

Les données utilisées pour ventiler la population selon le statut migratoire proviennent de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) et ne disposent que des personnes âgées de 15 ans ou plus. Des informations sur les enfants de 0 à 14 ans sont disponibles dans la Statistique de la population et des ménages (STATPOP), toutefois comme les données des registres des habitants ne contiennent pas les variables du lieu de naissance des parents, le statut migratoire ne peut pas être défini précisément. Seul le lieu de naissance et la nationalité des enfants sont connus.

Les données du Relevé structurel (RS) informent sur les ménages et comment les gens habitent.

.....

**Renseignements:**

Ewa Kristensen, OFS, Section Démographie et migration, tél. : +41 58 46 36511,  
Centre d'information de la section Démographie et migration, e-mail : [info.dem@bfs.admin.ch](mailto:info.dem@bfs.admin.ch)

.....

**Données détaillées:**

Vous trouverez les données détaillées sur la population selon son statut migratoire, graphiques et cartes sur le site Internet de l'OFS :

[www.population-stat.admin.ch](http://www.population-stat.admin.ch) > Migration et intégration > Indicateurs > Population selon le statut migratoire  
[www.population-stat.admin.ch](http://www.population-stat.admin.ch) > Migration et intégration > Indicateurs > Population issue de la migration

.....

Service de presse OFS, tél. : +41 58 46 36013, e-mail : [kom@bfs.admin.ch](mailto:kom@bfs.admin.ch)

Commandes de publications : tél. : +41 58 46 36060, fax : +41 58 46 36061,  
e-mail : [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse [www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) > Thèmes > 01 - Population

Abonnement aux communiqués de presse sous forme électronique (PDF) à l'adresse :  
[www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

.....

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

## T1 Population résidante permanente de 15 ans ou plus selon le statut migratoire, en 2013

	En milliers	En %
<b>Total</b>	<b>6 829</b>	<b>100,0</b>
<b>Population non issue de la migration</b>	<b>4 397</b>	<b>64,4</b>
<b>Population issue de la migration</b>	<b>2 374</b>	<b>34,8</b>
1ère génération d'arrivée	1 901	27,8
2e génération d'arrivée	473	6,9
<b>Population dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé</b>	<b>58</b>	<b>0,8</b>

Source : Enquête suisse sur la population active (ESPA)

## T2 Population résidante permanente de 15 ans ou plus selon le statut migratoire et le canton, en %, en 2013

	Population non issue de la migration	Population issue de la migration		
		Total	1ère génération	2e génération
<b>Suisse</b>	<b>65,2</b>	<b>34,8</b>	<b>27,8</b>	<b>6,9</b>
Zurich	60,0	40,0	31,8	8,2
Berne	78,3	21,7	17,9	3,7
Lucerne	75,6	24,4	19,9	4,5
Uri	85,7	14,3	11,5	2,8
Schwytz	73,8	26,2	20,7	5,5
Obwald	76,9	23,1	21,0	2,2
Nidwald	80,2	19,8	16,9	2,9
Glaris	70,0	30,0	20,4	9,6
Zoug	65,4	34,6	28,8	5,8
Fribourg	71,1	28,9	24,6	4,4
Soleure	73,4	26,6	19,7	6,9
Bâle-Ville	49,0	51,0	43,5	7,6
Bâle-Campagne	70,8	29,2	22,5	6,7
Schaffhouse	66,5	33,5	27,5	6,0
Appenzell Rh.-Ext.	75,6	24,4	18,0	6,4
Appenzell Rh.-Int.	83,8	16,2	15,3	0,9
Saint-Gall	67,4	32,6	25,7	6,9
Grisons	72,4	27,6	22,4	5,2
Argovie	66,6	33,4	26,1	7,3
Thurgovie	68,8	31,2	24,9	6,2
Tessin	52,3	47,7	36,8	10,8
Vaud	54,4	45,6	37,2	8,4
Valais	68,0	32,0	26,4	5,6
Neuchâtel	60,9	39,1	31,6	7,5
Genève	38,8	61,2	48,2	13,0
Jura	78,7	21,3	15,8	5,5

Source : Enquête suisse sur la population active (ESPA)